



Violence morale exercee par opj

Par **etudroit**, le **07/03/2011** à **18:05**

Bonjour,

J'ai quelques interrogations :

-Un officier de police judiciaire pet-il forcer quelqu'un à signer une accusation fausse et non-prouvée par le biais de moyen d'intimidation et de violence morale ?

-Dans quelles coditions les policiers ont-ils le droit de prelever des empruntes digitales et de la salive ?

Merci.